

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Mâconnais-Sud-Bourgogne

Par arrêté en date du 4 septembre 2024, la Présidente du PETR du Mâconnais-Sud-Bourgogne a fixé l'ouverture de l'enquête publique concernant l'élaboration du SCoT du Mâconnais-Sud-Bourgogne au 7 octobre 2024 à 9h, pour une durée de 33 jours consécutifs, soit jusqu'au 8 novembre 2024 à 12h.

Commission d'enquête : M. Guy-Marie LAMBERT, président – Mme Joëlle IELO, membre – M. Alain HERR, membre – M. Michel GOIN, suppléant.

Objet :

Le territoire du SCoT Mâconnais Sud Bourgogne correspond au bassin de vie de Mâcon. Il regroupe 4 intercommunalités, 120 communes et 117 000 habitants.

Le SCoT vise à réguler l'évolution du territoire du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040. Il a pour objectif principal d'améliorer le bien-être de la population.

L'enquête publique doit permettre à la population de s'exprimer sur le projet de SCoT.

Le dossier d'enquête publique est consultable, aux jours et heures habituels d'ouverture :

aux sièges :

- du PETR Mâconnais-Sud-Bourgogne - Espace de la Verchère - 367, chemin de la Verchère - 71850 Charnay-lès-Mâcon,
- de la CA Mâconnais Beaujolais Agglomération - 67, Esplanade du Breuil CS 20811 - 71011 - Mâcon Cedex,
- de la CC du Clunisois - 5, place du marché - 71250 Cluny,
- de la CC Saint-Cyr-Mère-Boitier entre Charolais et Mâconnais - Le bourg - 71520 Trambly,
- de la CC Mâconnais Tournugeois, ZA du Pas Fleury - 107, rue du cardinal de Fleury - 71700 Tournus

et dans les mairies de :

- Cluny – parc Abbatial - 71250 Cluny,
- Mâcon – quai Lamartine - 71000 Mâcon,
- Dompierre-les-Ormes – 62, place Philippe Malaud - 71520 Dompierre-les-Ormes,
- Lugny – 11, place du Pâquier - 71260 Lugny,
- Trambly – le bourg - 71520 Trambly,
- Prissé – 75, rue de la Mairie - 71950 Prissé,
- Salornay-sur-Guye – 4, la Promenade - 71250 Salornay-sur-Guye,
- La Chapelle-de-Guinchay – rue de la Mairie - 71570 La Chapelle-de-Guinchay,
- Tournus – place de l'Hôtel de Ville - 71700 Tournus,
- Fleurville – rue Saint-Eutypéry - 71260 Fleurville

Le dossier est également disponible en version numérique sur le site internet du PETR Mâconnais Sud- Bourgogne à l'adresse <https://maconnais-sud-bourgogne.fr> et sur un poste informatique en libre-service au siège du PETR Mâconnais-Sud-Bourgogne.

Observations à déposer : par mail à l'adresse du registre dématérialisé <https://www.registredemat.fr/scot-maconnais-sud-bourgogne>, lors des permanences, sur les registres d'enquête ou par courrier postal

Permanences de la commission d'enquête :

PETR	Lundi 7 octobre 2024	9h à 12h
EPCI Tournugeois	Lundi 7 octobre 2024	14h à 17h
EPCI St-Cyr - Trambly	Mercredi 9 octobre 2024	13h30 - 16h30
Cluny	Samedi 12 octobre 2024	9h à 12 h
Mâcon	Mardi 15 octobre 2024	9h à 12 h
EPCI Cluny	Jeu di 17 octobre 2024	14h à 17 h
Dompierre	Vendredi 18 octobre 2024	9h à 12h
Lugny	Mardi 22 octobre 2024	9h à 12h
Trambly	Mercredi 23 octobre 2024	9h à 12h
Prissé	Vendredi 25 octobre 2024	13h30 à 16h
EPCI Mâcon	Lundi 28 octobre 2024	9h à 12h
La Chapelle de Guinchay	Jeu di 31 octobre 2024	15h à 18h
Salornay s/Guye	Mardi 29 octobre 2024	14h à 17h
Tournus	Lundi 4 novembre 2024	9h à 12h
Fleurville	Mardi 5 novembre 2024	15h à 18h
Mâcon	Mercredi 6 novembre 2024	9h à 12h
PETR	Vendredi 8 novembre 2024	9h à 12h

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de sa réception par la présidente au siège du PETR, aux sièges de chacun des EPCI, aux préfetures de Saône-et-Loire et de l'Ain.